

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 5280

présenté par

M. Potier, M. Garot, Mme Jourdan et M. Leseul

à l'amendement n° 4704 (Rect) de Mme Bergé

-----

### ARTICLE PREMIER

Au second alinéa, après le mot :

« sylvicoles »,

insérer les mots :

« , piscicoles, conchylicoles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à préciser le champ des produits concernés par l'amendement de la Rapporteuse en y adjoignant les produits issus des activités piscicoles et conchylicoles.